

Le temps partiel choisi, une solution multiple

Le temps partiel choisi peut faciliter les projets personnels, la gestion d'événements familiaux ou encore la transition vers la retraite. Voici les situations dans lesquelles il peut être mis en œuvre dans un cadre légal, conventionnel ou par Accord d'entreprise.

À tout moment de la vie

Pour convenance personnelle.

A l'occasion d'une reconversion professionnelle

- **Création ou reprise d'une entreprise.** Disposition légale, cette mesure prend la forme dans l'entreprise du PASS Création en lien avec Schneider Initiative Entrepreneur.

Lors d'un événement familial

- **Congé d'éducation parentale et congé paternité et d'accueil de l'enfant** « 80% du temps rémunéré à 90% ».
- **Congés de solidarité familiale, de présence parentale, proche aidant, don de jours « proches aidants ».** Ils peuvent être transformés en temps partiel chez Schneider.

A l'approche de la retraite

- **Retraite progressive** (cadre légal) et la **retraite progressive suivie d'une ICDR en temps** (Schneider).
- **PASS Education Enseignement** à temps partiel.
- **PASS Solidaire Retraite** à temps partiel : vous travaillez pour une association sur la moitié de votre temps de travail et êtes dispensé d'activité pour l'autre moitié. Votre salaire est maintenu à 100, 80 ou 70% selon votre tranche de rémunération. Il est cumulable avec l'ICDR sous certaines conditions.
- **Dispositif « Senior transfert de compétences »** : possibilité de travailler à 80% au lieu de 100%, rémunéré à 90%.

Si votre emploi a affecté votre santé

- **Reconnaissance Pénibilité au travail** : Elle vous rend éligible à des formations de reconversion, un départ anticipé à la retraite via un rachat de trimestres, ou d'un passage à temps partiel avec maintien de votre rémunération.

Complétez votre lecture avec notre fiche : [Les congés pour événements familiaux](#)

Notes : Le temps partiel thérapeutique est exclu de cette présentation ; Le temps réduit des conventions au forfait jours se nomme « forfait jour réduit ». Nous contacter pour plus d'information sur ce contrat de travail.

Un de ces dispositifs vous intéresse ?

Contactez-nous pour en connaître les modalités de mise en œuvre.



1^{er} syndicat du Groupe Schneider Electric

Site FO Schneider : www.fo-schneider.fr

Retrouvez-nous aussi sur  [@FO.Schneider.Electric](https://www.facebook.com/FO.Schneider.Electric)



Téléchargez

l'application mobile

FO Schneider Electric



Points clés et impacts du temps partiel

En bref

- Il peut être hebdomadaire, mensuel ou annuel.
- Sa rémunération est proportionnelle à celle d'un temps plein qui, à qualification égale, occupe à temps complet un emploi équivalent dans l'établissement ou l'entreprise (Article L3123-5 du Code du travail).
- Il doit faire l'objet d'un contrat écrit ou avenant au contrat de travail.

Heures complémentaires

Le taux maximum d'heures complémentaires est fixé à 20% de la durée contractuelle. Elles sont majorées :

- de 10% dans la limite du 10^e de la durée de travail contractuelle.
- de 25% au-delà du dixième de la durée contractuelle et dans la limite du 5^e de la durée de travail contractuelle.

Éléments proratisés

- Salaire et indemnités de la Sécurité sociale ou de la Prévoyance
- Acquisition de congés payés
- Indemnités de congés payés et Allocation de retour à l'emploi
- JRTT
- Intéressement
- Indemnité conventionnelle de licenciement
- Indemnité conventionnelle de départ à la retraite en argent ou en temps ([plus de détails sur l'ICDR](#))
- Indemnités de rupture conventionnelle individuelle
- Calcul du montant de la prime d'ancienneté

Éléments non impactés

- Participation
- Attribution d'une augmentation générale ou individuelle
- Primes conditions de travail (équipes, nuit, SD...)
- Droit à la Formation
- Nombre de jours de CP à placer dans le CET

Autres dispositions légales

Alimentation du CPF

Si votre durée du travail < 50%, alimentation au prorata. Si elle ≥ 50% alimentation de 500 € / an.

Validation de trimestres : Pour valider 4 trimestres, votre revenu doit être = à 600 fois le SMIC horaire. Si vos revenus annuels sont inférieurs, vous pouvez valider un trimestre pour l'équivalent de 150 fois le SMIC horaire travaillés.

Pour la période antérieure à 2014, il est retenu autant de trimestres que votre salaire annuel comprend 200 fois le SMIC horaire.

Retraite de base et complémentaire (hors Accords d'entreprise)

En accord avec l'employeur, il est possible de cotiser volontairement sur la base d'un salaire à temps plein.

Dispositions particulières dans l'entreprise

Télétravail : autorisé si votre nombre de jours de présence dans les locaux est au moins égal à 1.

- Les 8 jours mensuels de base ne sont pas proratisés mais ils doivent être adaptés en lien avec votre manager.
- Les 10 jours supplémentaires annuels sont proratisés.

Mobilité durable : Si votre activité est ≤ à 50%, le nombre de trajets effectués en covoiturage pour bénéficier des indemnités ainsi que le plafond d'indemnité est divisé par 2. Il en est de même pour la prise en charge du kit de sécurité 2 roues.



Chosen part-time work, a multiple solution

Choosing part-time work can facilitate personal projects, the management of family events or the transition to retirement. Here are the situations in which it can be implemented within a legal framework, by agreement or by company agreement.

At any time of life

For personal convenience.

For a professional retraining

- **Creation or relocation of a company.** A legal provision, this measure takes the form of the PASS Création in conjunction with Schneider Initiative Entrepreneur.

At a family event

- **Parental education leave and paternity and childcare leave "80% of the time paid at 90%".**
- **Family solidarity leave, parental presence, caregiver leave, donation of "caregiver" days.** They can be converted into part-time work at Schneider.

Approaching retirement

- **Phased retirement** (legal framework) and **phased retirement followed by a time ICDR** (Schneider).
- **PASS Education** Part-time education.
- **PASS Solidaire** Part-time retirement: You work for an association for half of your working time and are exempt from activity for the other half. Your salary is maintained at 100, 80 or 70% depending on your salary bracket. It can be combined with the ICDR under certain conditions.
- **"Senior skills transfer" scheme:** possibility of working at 80% instead of 100%, paid at 90%.

If your job has affected your health

- **Recognition of arduous work:** It makes you eligible for retraining courses, early retirement via a buyback of quarters, or a switch to part-time work with continued pay.

Complete your reading with our fact sheet: [Leave for family events](#)

Notes: Therapeutic part-time work is excluded from this presentation; The reduced time of the fixed-day agreements is called "reduced daily package". Contact us for more information about this employment contract.

You are interested in one of these devices?
Contact us to find out how it will be implemented.



1^{er} syndicat du Groupe Schneider Electric

Site FO Schneider : www.fo-schneider.fr

Retrouvez-nous aussi sur  [@FO.Schneider.Electric](https://www.facebook.com/FO.Schneider.Electric)



Téléchargez l'application mobile



FO Schneider Electric

Key points and impacts of part-time work

In brief

- It can be weekly, monthly, or yearly.
- His remuneration is proportional to that of a full-time employee who, with equal qualifications, holds an equivalent full-time job in the establishment or company (Article L3123-5 of the Labour Code).
- It must be the subject of a written contract or an amendment to the employment contract.

Additional hours

The maximum rate of additional hours is set at 20% of the contractual duration. They are increased:

- of 10% up to a limit of 10th of the contractual working time.
- 25% beyond one-tenth of the contractual duration and up to a limit of one-5th of the contractual working time.

Prorated Items

- Salary and allowances from the Social Security or Provident Fund
- Accrual of paid leave
- Vacation pay and back-to-work allowance
- JRTT
- Profit sharing
- Contractual severance pay
- Conventional retirement allowance in cash or time ([more details on the ICDR](#))
- Individual severance payments
- Calculation of the amount of the seniority bonus

Unimpacted Items

- Participation
- Allocation of a general or individual increase
- Working conditions bonuses (shifts, night, SD, etc.)
- Right to Training
- Number of days of parental leave to be placed in the CET

Other legal provisions

Feeding the CPF

If your working time < 50%, prorated feeding. If it ≥ 50% power supply of €500 / year.

Validation of quarters: To validate 4 quarters, your income must be = 600 times the hourly minimum wage. If your annual income is lower, you can validate a quarter for the equivalent of 150 times the hourly minimum wage worked.

For the period prior to 2014, as many quarters as your annual salary includes 200 times the hourly minimum wage is deducted.

Basic and supplementary pension (excluding company agreements)

In agreement with the employer, it is possible to contribute voluntarily on the basis of a full-time salary.

Special provisions in the company

Telecommuting: allowed if your number of days in the premises is at least equal to 1.

- The 8 basic monthly days are not prorated but they must be adapted in conjunction with your manager.
- The 10 additional days per year are prorated.

Sustainable mobility: If your activity is ≤ to 50%, the number of carpooling trips made to benefit from the allowances as well as the allowance ceiling is divided by 2. The same applies to the support of the 2-wheel safety kit.

